

LYCEE ARISTIDE BRIAND
10 Boulevard Pierre de Coubertin
BP 418
44606 SAINT-NAZAIRE Cedex
Tel : 02.40.00.25.25

Saint-Nazaire, le 29/08/2024

gestionnaire.04400691@ac-nantes.fr

Règlement de la consultation

1/ Identification de la personne publique.

Lycée Aristide Briand
10 Bd Pierre de Coubertin
44606 SAINT-NAZAIRE Cedex

Pouvoir adjudicateur : M Gauvrit Franck, proviseur.
Comptable assignataire : M Chevreux Stéphane, agent comptable.

2/ Procédure.

Marché à procédure adaptée selon l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3/ Objet du marché.

Organisation d'un voyage à **BOURNEMOUTH du 30/03/25 au 4/04/2025** pour un effectif prévisionnel de 70 élèves et 6 accompagnateurs.

4/ Contenu du dossier de consultation.

Le dossier est consultable et téléchargeable sur le site "Aji-France", il comporte :
Le présent règlement de la consultation;
Le cahier des charges.

5/ Envoi des offres .

Les offres doivent être déposées sur le site "Aji-France".
L'offre fournie par le prestataire sera valable trois mois.
Les offres seront présentées en langue française et comprendront :

Offre de prix et détail de la prestation, qui devra comprendre une assurance annulation; Contrat de voyage;

Les documents permettant de mesurer les capacités techniques, professionnelles et financières du soumissionnaire;

Règlement de la consultation et cahier des charges signés avec le cachet de la société.

Le candidat est censé avoir pris connaissance des dispositions des documents du marché et les avoir acceptés.

La date limite de remise des offres est fixée au **12/09/2024** à 18h00.

6/ Critères de choix des offres.

Prix : 50%.

Qualité de la prestation : 40%.

Conditions de report et d'annulation : 10%.

7/ Modalités de paiement.

Tous les règlements se feront sur production de factures mises en ligne sur Chorus
Par mandat administratif, selon les règles de la comptabilité publique.

8/ Autres dispositions

Le lycée Aristide Briand se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation ou de ne donner qu'une suite partielle, sans que les candidats puissent demander des indemnités.

Tout renseignement complémentaire pourra être demandé aux coordonnées indiquées ci-dessous.

renseignements administratifs : annie.masse@ac-nantes.fr

gestionnaire.04400691@ac-nantes.fr

renseignements programme voyage : Laura.Manceron@ac-nantes.fr